



Toujours pas licencié ?!!

Par **littlegardener**, le **22/09/2012** à **01:13**

Bonjour,

J'ai un ami de 48 ans qui n'est toujours pas licencié !!!

depuis le mois de janvier dernier, il c'est présenté a son poste de travail mais son employeur ne l'a pas accepté devant témoin !

Bientôt au mois d'octobre, il est toujours devant le conseil des prud'homme sans aucune ressource financières, et il est revenu au croché de sa mère pour la restauration, car il n'as aucun droit ni revenu !!!

Pourquoi n'a t'il pas le droit d'être licencié est donc d'avoir le droit au assedic ou rsa et surtout le droit de retrouver du travail comme nous tous ???

Je vous en prie aidez nous vis à vis de cette situation, merci à tous d'avance pour vos réponses sérieuses

Par **pat76**, le **22/09/2012** à **14:24**

Bonjour

Que lui reproche son employeur?

A t-il été à l'inspection du travail pour l'informer de la situation?

A-t-il pris contact avec un syndicat pour se faire aider.

Il peut demander l'aide juridictionnel pour obtenir les services d'un avocat.

Il aurait dû faire un référé devant le Conseil des Prud'hommes.